Expression des groupes du Conseil municipal

Les groupes représentés au sein du conseil municipal disposent d'une tribune d'expression libre dans le journal municipal. Les propos tenus sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.

Retrouvez l'ensemble des tribunes sur www.lavilledubois.fr [la mairie > l'équipe municipale > l'expression des partis politiques]

UCVB

Bonjour,

Le Président de la République est en place pour 5 ans. Autre échéance importante, demain nous allons voter pour élire nos députés. Chacun comprend l'importance de ce nouveau rendez-vous électoral.

Je voudrais juste dire un mot sur les injonctions de certains (militants?) qui ont acquis leurs certitudes politiques au berceau et n'hésitent pas à clamer haut et fort qu'ils ne changeront jamais d'avis. Quelle tristesse, devant un monde en constante évolution, de troquer ainsi sa matière grise contre des œillères et quelle impudence d'appeler les citoyens à les rejoindre dans le camp des éternels alignés, comme si ces voix leur appartenaient! Moi je vous invite, non à copier mon vote, mais à faire preuve d'observation, de circonspection, de bon sens et d'indépendance d'esprit afin de ne pas céder au chant lénifiant et stérile des sirènes. Les temps vont être certainement très difficiles. Les embûches seront fréquentes. Dans ce contexte mondial impitoyable nous aurons besoin de toutes nos ressources matérielles et intellectuelles, et non de dictats conformistes et éculés. Il nous faudra des hommes et des femmes sachant anticiper les problèmes et, non simplement, parer à la

petite semaine les coups qui pleuvent.

A bientôt, aux urnes. Bien cordialement. José VINOLES, maire adjoint

Vivre autrement

Suite au conseil municipal sur les orientations budgétaires, les élus de Vivre Autrement sont intervenus sur les demandes de subventions dans le cadre des contrats de plan régional, et plus spécifiquement sur le déficit chronique de notre commune en matière de logements à caractère social. Les explications fournies par Monsieur le maire sont inexactes. C'est Monsieur le Préfet qui a prononcé la carence de notre commune pour la non-réalisation des engagements pris par la majorité actuelle. De ce fait la demande de subventions d'environ 2 millions d'euros ne pourra sûrement pas être honorée. Ceci entraînera par conséquent un endettement supplémentaire pour notre commune si nous voulons réaliser la nouvelle école et le gymnase des Bartelottes. En effet, il est indispensable de les construire car nos équipements actuels sont saturés.

La politique menée depuis plus d'une dizaine d'années en matière de mixité d'habitat est un échec patent et, une fois de plus, malgré un contexte économique difficile, les urbisylvains devront payer l'addition. Notre endettement va croître de manière importante obérant de ce fait notre développement des années futures. Pour l'ensemble de ces raisons nous avons voté contre ce budget 2012, bien que nous soutenions le développement associatif et culturel, et divers projets municipaux.

Avenir et progrès VDB

"Avenir et Progrès VDB" n'a pas souhaité utiliser son espace de communication.

Les élus reçoivent les Urbisylvains sur rendez-vous : 01 64 49 59 40

Maire: Jean-Pierre Meur

Maires adjoints:

Marcel Brun, Finances et transports

Anne Berchon, Solidarité en direction de la famille et de la petite enfance

Martine Peureux, Culture, associations, manifestations et jumelage

Frédéric Delattre, Scolaire et accueils de loisirs

Monique Vinoles, Cadre de vie, sécurité et civisme

José Vinoles, Nouvelles technologies

Michel Charlot, Travaux, urbanisme et sécurité des bâtiments

Marie-Claude Mortier, Jeunesse et sports

Conseillers municipaux délégués Marie-Madeleine Prével, Solidarité

Maurice Bourdy, *Manifestations locales*

Christelle Derchain, Culture et associations culturelles

Jacky Carré, Urbanisme social Conseillers municipaux

Annie Perez Noëlle Michard Jean-Paul Le Duigou Nicole Lebon Francis Billard Nathalie Onillon Mohamed Osseni Eliane Ciret

Guy Jousse Claude Thiroux Micheline Gesbert Patrick Guymard Véronique Pujol Jean-Paul Mirotes Céline Pascoal Sieglinde Boch